



MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-707 TRAVAUX DE VOIRIE 2016

AVIS EST DONNÉ À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE :

Que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 7 mars 2016 le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement 16-707, concernant les travaux de voirie 2016.

Que ledit règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, durant les heures normales d'ouverture ;

Que ledit règlement entrera en vigueur le 13 avril 2016 soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

Donné à la pêche, ce 13^{ième} jour d'avril 2016.

Annie Racine
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Racine, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat le 13^{ième} jour d'avril 2016

Annie Racine
Directrice générale et secrétaire-trésorière